

Modifications de format

La présente section est tirée des listes de modifications de format qui accompagnent toute mise à jour effectuée au *Format MARC 21 pour les données bibliographiques*.

LISTE DES MODIFICATIONS DE FORMAT APPORTÉES AU FORMAT MARC 21 POUR LES DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Mise à jour n° 19

Octobre 2014

Cette annexe présente les plus récentes modifications apportées au texte de l'édition 1999 du *Format MARC 21 pour les données bibliographiques*, et ce, suite aux propositions qui ont été considérées par la communauté MARC 21 au cours du mois de juin 2014.

MODIFICATIONS

■ NOUVEAUX DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Zones

- 370 Lieu associé (R)
- 388 Période associée à la création (R)

Code de sous-zones

‡g Renseignements divers (R) *dans les zones*

- 650 (Vedette-matière - Nom commun)
- 651 (Vedette-matière - Nom géographique)

■ CHANGEMENTS CONCERNANT LA RÉPÉTITION

Code de sous-zones

‡g Renseignements divers *dans les zones*

- 100 (Vedette principale - Nom de personne)
- 110 (Vedette principale - Nom de collectivité)
- 111 (Vedette principale - Nom de réunion)
- 130 (Vedette principale - Titre uniforme)
- 240 (Titre uniforme)
- 243 (Titre uniforme pour les œuvres regroupées)
- 246 (Variante du titre)
- 247 (Ancien titre)
- 600 (Vedette-matière - Nom de personne)
- 610 (Vedette-matière - Nom de collectivité)
- 611 (Vedette-matière - Nom de réunion)
- 630 (Vedette-matière - Titre uniforme)
- 700 (Vedette secondaire - Nom de personne)
- 710 (Vedette secondaire - Nom de collectivité)
- 711 (Vedette secondaire - Nom de réunion)
- 730 (Vedette secondaire - Titre uniforme)

Annexe G

- 800 (Vedette secondaire de collection - Nom de personne)
- 810 (Vedette secondaire de collection - Nom de collectivité)
- 811 (Vedette secondaire de collection - Nom de réunion)
- 830 (Vedette secondaire de collection - Titre uniforme)

a été changée de

(NR) *Ne peut être répétée* à (R) **Peut être répétée**

■ DÉSIGNATEURS DE CONTENU PÉRIMÉS

Indicateurs

- 648 Vedette-matière - Terme chronologique
- Premier indicateur - **Type de date ou période de temps**
 - ↳ - Aucune information fournie
 - 0 - Date ou période de temps couverte ou représentée
 - 1 - Date ou période de temps de la création ou d'origine

■ MODIFICATION TEXTUELLE

Code de sous-zone

- 382 Médium d'exécution d'une œuvre

La sous-zone †s (Nombre total d'interprètes) a été défini comme pouvant être répété alors qu'il ne le devrait pas.

†s (Nombre total d'interprètes)

a été changée de

(R) Peut être répétée à (NR) **Ne peut être répétée**